Envoyé en préfecture le 07/03/2024

Reçu en préfecture le 07/03/2024

ublié le

ID: 030-213001050-20240305-ARR335-AR

DEPARTEMENT DU GARD - COMMUNE DE DOURBIES



ARRETE DE CIRCULATION – TRAVAUX TERRASSE DU P'TIT DOURBIEN RUE DU PLATEAU - COMMUNE DE DOURBIES

Nous, Maire de la Commune de Dourbies

Vu la loi, du 5 avril 1884 relative à l'organisation municipale,

Vu la loi 89 413 du 22 juin 1989 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le code de la voirie routière et notamment le titre 4 voirie Communale,

Vu le code de la route et notamment son article L 411-1

Vu la demande de M. Christophe DERVIEUX gérant du P'tit Dourbien de faire installer une palissade sur l'arrière-cour de l'établissement par les services municipaux, rue du Plateau, commune de DOURBIES

ARRÊTE:

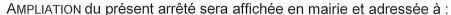
ARTICLE 1er:

La circulation sur la rue du Plateau sera interdite du 11 au 15 mars 2024 inclus pour des travaux de pose d'une palissade.

ARTICLE 2:

Une signalétique appropriée sera mise en place pour assurer la sécurité des usagers.

À Dourbies le 05 mars 2024 Le Maire Irène LEBEAU



- Madame la Sous-Préfète du Vigan
- Monsieur le Commandant de Gendarmerie